

Des bâtiments qui ne sont plus tout jeunes...



Comme tout le monde sait, notre Collège a fêté ses 100 ans en 2005 et ce ne sera donc une surprise pour personne d'apprendre que les bâtiments ont vieilli et vont ainsi devoir faire l'objet de rénovations, réparations et remplacements importants dans les années qui viennent.

Au-delà des problèmes inhérents au vieillissement, les espaces conçus il y a plus d'un siècle, sont loin de répondre aux normes actuelles : plafonds élevés, larges coursives, grandes fenêtres à simple vitrage, matériaux aux performances isolantes médiocres sont autant d'éléments alourdissant singulièrement la note de chauffage.

Si le Collège se voit doté chaque année par la Communauté Française d'un budget devant lui permettre de couvrir tant les dépenses récurrentes que les remboursements liés aux investissements effectués au cours des vingt dernières années, celui-ci va s'avérer

nettement insuffisant quand on considère la liste des chantiers à prévoir.

À commencer par les châssis. Ils sont d'origine et présentent dans les endroits les plus exposés aux intempéries des signes de dégradation inquiétante; ils devront progressivement être tous renouvés ou remplacés.

Il y a aussi les fameux pignons, ces appendices ornementaux coiffant chaque fronton, dont une grande majorité menace de s'effondrer. Certains ont déjà fait l'objet d'une sécurisation immédiate, mais néanmoins temporaire. Ils devront tous être consolidés. Sur un total de vingt, une douzaine seront restaurés à un coût unitaire avoisinant les vingt-mille euros.

Le centre sportif – les tennis utilisés en soirée par pas mal d'anciens – a été construit à la fin des années soixante pour ... trente ans. Des travaux de consolidation de la toiture vont être entrepris de toute urgence en

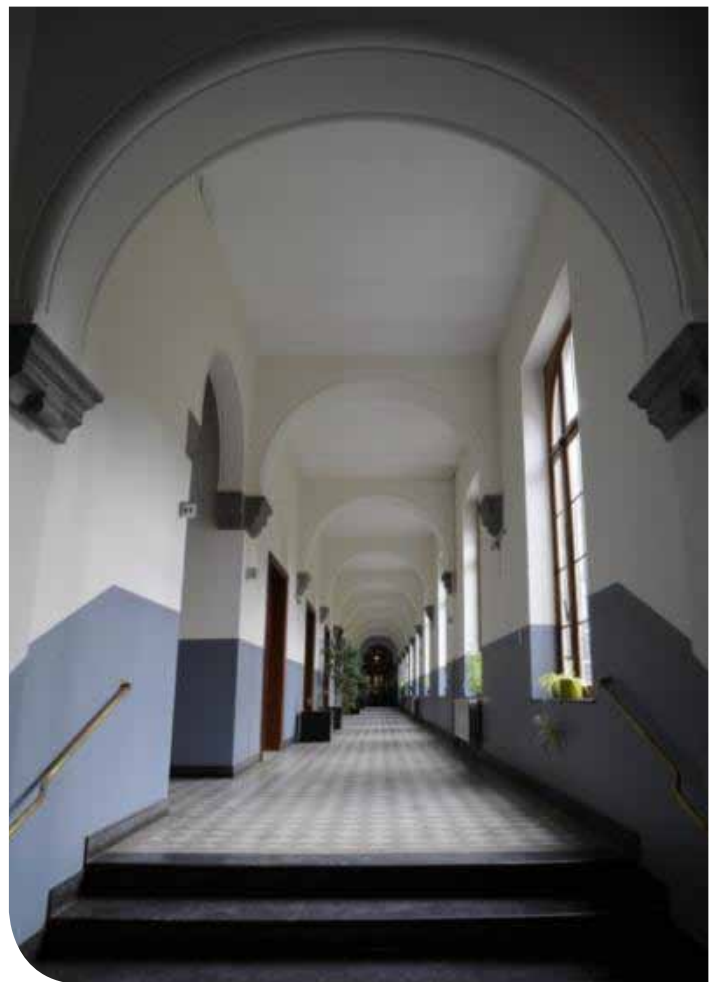
juin; sans cela, un risque d'effondrement de la toiture, en cas de fortes précipitations hivernales notamment, n'était pas à écarter. Coût : vingt-cinq-mille euros. Ceci n'évitera toutefois pas une rénovation ou une reconstruction totale du bâtiment dont certaines structures – conçues avec des matériaux nouveaux à l'époque – ne répondent plus aux normes actuelles. Cet espace étant utilisé pour les cours de gymnastique, on peut facilement imaginer les difficultés engendrées par l'indisponibilité du bâtiment sur une longue période. Sans parler du budget de reconstruction ou réparation qui pourrait dépasser le million d'euros.

Autre point délicat: la grande salle. Celle-ci a connu une notoriété grandissante grâce à la qualité des spectacles organisés. Ce succès revient entièrement à Monsieur Antonio Vilardi qui n'a pas ménagé ses efforts pour arriver à ses fins. Il n'a pas hésité, en 1997, à s'engager à exploiter la salle pour une durée de quinze ans et à consentir de lourds investissements pour remettre les aménagements intérieurs, la scène et la technique à niveau. Les spectacles théâtraux ou musicaux qu'il a organisés à Saint-Michel ont été salués et reconnus tant par les professionnels que par les amateurs que nous sommes tous. Mais Monsieur Vilardi envisage de prendre sa retraite prochainement. Une vraie réflexion devra s'engager au niveau du Collège car, ici aussi, l'infrastructure est vieillissante et éprouve des difficultés à rivaliser avec les salles plus modernes disponibles à Bruxelles. La rénovation à prévoir dépendra du projet final qui sera retenu mais on peut imaginer qu'elle engendrera des dépenses importantes.

Pour terminer cette liste des chantiers, en espérant que d'autres ne viendront pas s'y ajouter intempestivement, il y a les chaudières. Elles ont toutes deux vingt ans et, si elles peuvent encore « tenir le coup » un an ou deux, leurs piètres performances en matière d'efficacité énergétique suffiraient déjà à justifier leur remplacement. Estimation du remplacement : cent-mille euros.

En tant qu'ancien du Collège, ayant vécu tant d'années dans ces bâtiments et en connaissant, pour certains, les moindres recoins, nous ne pouvons pas rester insensibles à ces défis qui se profilent. LAESM, depuis plusieurs années, participe au financement de projets ou d'activités : espace centenaire, cours 5-6, projet moteur Burkina, cours de rattrapage néerlandais / mathématiques,... Mais on parle ici de montants d'un tout autre niveau !

Le but de cet article est d'abord de sensibiliser les anciens à la problématique mais aussi de faire appel à leurs compétences. En effet, avant d'agir, il faudra d'abord réfléchir ! L'objectif est évidemment de recher-



cher les solutions idéales pour le Collège, tant pour les aspects financiers que pratiques. Si donc vous avez une idée originale pour traiter un des sujets décrits ou bénéficiez de compétences adéquates susceptibles de pouvoir aider à résoudre les problèmes plus « techniques », merci de bien vouloir vous manifester en envoyant un e-mail à horizons@aesm.be.

Par ailleurs, nous réfléchissons également à organiser une campagne de récolte des fonds supportée par un mécanisme administratif permettant le bénéfice de l'exonération fiscale.

Plus amples renseignements dans un prochain numéro d'Horizons.

Construction de l'école primaire, achat des bâtiments de la section professionnelle, construction de l'Espace Centenaire, ...



Bernard Ghins,
(Ads 1967)